

pratique, votre comité est prêt à suggérer, au conseil d'agriculture de retenir et mettre de côté la somme de quatre mille piastres sur les octrois aux sociétés d'agriculture, pourvu toujours, que l'essai du système actuellement recommandé soit fait cette année en utilisant nos écoles d'agriculture aujourd'hui existantes et ce, pour raison d'économie et pour la plus rapide exécution du plan en contemplation.

“ Et ce comité est également prêt à déclarer, qu'il serait regrettable, qu'à une autre année, la législature ne s'occuperait pas efficacement de la question d'un établissement de ce genre ; chaque comté devrait être continuellement représenté sur cette ferme, par un sujet qui devrait être choisi par les jeunes gens destinant à l'agriculture, et ayant sûrement devant eux la perspective d'être un jour en possession d'un bien-fonds en culture ; ces élèves devront être recommandés par les sociétés d'agriculture.

“ DÉTAILS.—Sur cette ferme on pratiquera nécessairement le drainage ; ses bâtiments pourront servir de modèle de construction et de bonne distribution ; un rapport des opérations pourrait être publié dans *Le Journal d'Agriculture*, avec illustrations de ses constructions etc., etc., etc.

“ Les jeunes gens pourraient apprendre sur la ferme un peu des métiers dont ils ont absolument besoin pour se tirer d'affaire sur leur propriété. L'élève retirant, outre les grands avantages d'une bonne direction agricole, un certain revenu gagné par son travail on s'apercevra moins de son absence à la maison paternelle, et dans bien des cas peut-être cette somme payée pour le travail, sera le grand attrait de la ferme.

“ Votre comité a ordonné que copie des minutes de tous ses procédés et du présent rapport soit transmise au conseil d'agriculture de cette Province pour l'information des membres de ce conseil.”

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur le Président,
votre obéissant serviteur,

LOUIS BEAUBIEN.

Montréal, 7 Mars 1877.